

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

ABONNEMENTS
 Un an Fr. 5 —
 Six mois 4 —
 Trois mois 3 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Journal économique et social

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

Le numéro 5 centimes | **Organe du parti ouvrier** | Le numéro 5 centimes

Administration, Rue de la Balance 6

ANNONCES
 10 cent. la ligne ou son espace.
 Pour les petites annonces en dessous de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.
 Réclames : 80 centimes.

Cercle ouvrier

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Samedi 30 juin 1894

Billevesées

Les gens graves, ou plutôt ceux qui se font passer pour tels, sont vraiment étonnants. Qu'un événement arrive qui dérouté les prévisions humaines — tel l'assassinat du président Carnot — et les voilà absolument désorientés au point d'en devenir incohérents et grotesques.

Que de réflexions prudhommesques ce meurtre n'a-t-il pas fait surgir! Oh! la fastidieuse besogne que celle de lire tous les articles où l'on commentait l'événement tragique en l'enguirlandant de fleurs à l'adresse de la victime! A tout bien réfléchir l'histoire, dira peut-être un jour que ce fut une bonne fortune pour ce président terne et médiocre d'avoir rencontré à Lyon, sur son chemin, ce Ravallac moderne dont on ignore encore le véritable nom et dont le couteau meurtrier a plus fait pour la gloire de Carnot que toutes les pérégrinations accomplies à travers la France par ce chef de l'Etat. Si le cœur accorde un souvenir ému à ce malheureux assassiné dans des circonstances qui rendent sa mort tout particulièrement tragique, la raison doit empêcher tous ces écarts de plume d'après lesquels M. Carnot fut grand parmi les grands. C'était, au sens étroit du mot, un honnête bourgeois qui n'avait ni ardeur pour le bien pas plus que pour le mal, qui s'était fait une religion des formes, de l'apparence, et dont la suprême loi devait être le fastidieux: « Cela se fait ou cela ne se fait pas. »

Il fut, à cet égard, un modèle de correction, mais si le poignard d'un italien n'était pas venu dramatiser quelque peu sa vie, il n'aurait pas plus fait de bruit dans l'histoire de la France et du monde que le premier venu, un garçon de modes quelconque dont il avait la banale distinction et auquel il faisait invariablement songer.

Nous disions tout à l'heure que les journaux avaient été remplis de solennelles bêtises ces derniers jours. Rien ne surpasse à cet égard cependant l'écrivain qui modestement signe d'une étoile au *National*.

Quand le fatal événement s'est accompli, l'idée qui a jailli dans les cerveaux de tous les hommes qui réfléchissent a été: «Tiens, un Italien! C'est sans doute un type qui se souvient d'Aigues-Mortes. En tout cas en voilà un, puisqu'il ne sait que deux ou trois mots de français, dont on ne pourra pas dire qu'il a puisé son idée dans la lecture des journaux français.»

L'étoile du *National* n'a pas été embarrassée pour si peu. Si Cesario a tué Carnot, c'est la faute de qui? Parbleu! de la *Petite République* et du *Parti social*, c'est à dire de deux journaux socialistes où écrivent Millerand, Pelletan, Paul Brousse, Jules Guesde, Jaurès, Breton, etc... Et zut! bon! En avant les tirades sonores, les rengaines ronflantes contre les fénelles qui sont pour beaucoup dans le détraquement de certains individus.

Voilà comment raisonne l'astre de première grandeur qui brille au *National*.

Nous perdrons notre temps à chercher à lui démontrer que pour que des articles de journaux français produisent une impression quelconque sur l'esprit d'un italien, encore faudrait-il que le dit italien sache lire le français. Il est surabondamment établi que l'assassin de M. Carnot ne connaît que quelques mots de français; à moins de posséder la science infuse à laquelle ces messieurs du *National* prétendent, on ne saisit pas comment Cesario aurait pu savourer la dialectique puissante des écrivains socialistes français précités à l'égard desquels — ceci dit entre parenthèses — l'étoile du *National* ferait bien de ne pas affecter un dédain si marqué. Si lumineuse qu'elle s'imagine être, elle ne nous apparaît — comparée à ces flambeaux — guère plus resplendissante que la pâle clarté d'une veilleuse.

Le même journal a de beaux élans d'indignation contre les brutes qui pillent les boutiques et dévalisent les magasins, dans les villes de France, rendant ainsi responsable toute une nation du crime d'un seul. Il nous paraît qu'il est plus ridicule et plus injuste de vouloir rendre les organes socialistes tels que la *Petite République* et le *Parti social* responsables de l'attentat commis sur le président Carnot.

Il faut décidément avoir perdu tout sangfroid et être aveuglé par la haine pour écrire de semblables billevesées que nous n'aurions pas relevées si elles ne nous fournissaient pas l'occasion de dire tout le bien que nous pensons de la *Petite République*, le journal politique français qui a conquis la vogue la plus méritée.

De tous les journaux qui se publient actuellement en France, celui-là est non seulement le plus intéressant, le plus nourri, mais aussi le plus franc de collier. Les socialistes de toute nuance y collaborent et y font preuve de sincérité, de clairvoyance, de talent. Quelle que soit la tournure de leur esprit, à quelque fraction qu'ils appartiennent, qu'ils soient Guesde, Brousse, Allemane, qu'ils soient socialistes à la façon de Camille Pelletan ou de Jaurès — lesquels le sont un peu plus que M. Goblet — ou à la manière de Cipriani, qui est ouvertement révolutionnaire, tous ces hommes courageux et indépendants rivalisent en énergie, en ardeur et en foi dans le développement de l'humanité. Je lis très attentivement cet excellent journal et je défie qu'on y trouve une excitation quelconque à un forfait aussi abominable que celui commis par Cesario.

En écrivant son article, l'étoile du *National* a donc prouvé qu'elle brillait surtout par sa mauvaise foi, à moins qu'elle n'ait péché par ignorance, ce qui serait bien invraisemblable de la part de gens aussi savants que ceux du *National*.

Au surplus, je le répète, toute la presse bourgeoise a pris prétexte de cette mort pour crier sus aux anarchistes tout d'abord et aux socialistes ensuite.

A en croire certains journaux, il existerait des associations puissantes et secrètes d'affiliés qui ont juré guerre à mort à la société, aux gouvernements établis, associations qui formeraient une sorte de franc-maçonnerie et dont les membres seraient sans cesse à la recherche d'hommes simples et courageux dont ils pourraient armer les bras.

La peur fait voir des fantômes partout. De tous temps, il a existé des fa-

natiques jaloux de célébrité et avides de fausse gloire. Il y aura toujours des êtres qui, désireux de voir leur nom voler sur les bouches de leurs contemporains et de passer à la postérité, commettront un acte monstrueux. L'ancêtre des Cesario est connu depuis longtemps. J'ignore s'il était anarchiste, mais je sais qu'il s'appelait Erostrate, qui mit le feu au temple de Diane, à Ephèse, pour immortaliser son nom. Celui-là ne lisait ni le *Parti social* ni la *Petite République* et ne savait, pas plus que Cesario, le français, car il n'y avait alors pas de journaux et le français n'existait pas. Dès lors, la liste des maniaques et des détraqués qui ont perpétré un incendie ou un assassinat s'est sans cesse accrue. Il a fallu notre époque d'investigations, de classement, de statistique pour les ranger sous une épithète commune et les cataloguer sous la rubrique « anarchistes ».

Il y aurait un moyen bien simple de les faire disparaître: c'est de ne pas leur prêter l'importance qu'ils n'ont pas et surtout de ne pas les entourer de cette gloire, de ce bruit, que la presse bourgeoise crée autour d'eux. Mais allez donc recommander aux vertueuses fouilles bourgeoises de ne pas jeter en pâture à la curiosité publique les plus infimes détails sur tel ou tel gredin. Elles n'y consentiront jamais. Je ne sais pas si ça ferait baisser les recettes du *National*, mais à coup sûr le *Petit Journal* et ses nombreux imitateurs auraient trop à y perdre.

Si l'étoile du *National* veut chercher les vraies responsabilités — qu'elle les fasse retomber sur les journaux qui mettent les assassins en vedette et qui narrent leur vie et leurs moindres actes comme s'ils étaient des héros. Le *National* est-il à ce point de vue à l'abri de tout reproche? W. B.

Confédération suisse

Dans sa séance de lundi, le Conseil fédéral a décidé de ne pas prendre en considération la mesure proposée par les gouvernements du canton de Zurich, Thurgovie, Schaffhouse et Argovie, sur lesquels s'étend le réseau du chemin de fer Nord-Est suisse, et qui tendait à interdire de disposer du produit net de l'année 1893.

Il a décidé également d'approuver le compte et le bilan pour cette dernière année qui lui ont été soumis par lettre du 15 mai écoulé et qui ont été vérifiés en conformité de l'article 5 de la loi fédérale sur la comptabilité des chemins de fer.

Cette approbation est liée à la réserve que le compte de construction de la ligne Dielsdorf-Niederweningen et ceux des autres nouvelles lignes et de divers objets en voie d'exécution, seront encore soumis à un examen définitif et fixé ultérieurement.

Conseil national — M. Joos reprend une motion de M. Frey, actuellement conseiller fédéral, du 30 avril 1881, laquelle avait été prise en considération et qui porte: Le conseil fédéral est invité à se mettre en relations avec les principaux Etats industriels, afin de déterminer les points sur lesquels une entente internationale sur l'organisation du travail pourrait avoir lieu.

Conseil des Etats, Berne. — M. Schaller (Fribourg) appuie la minorité pour l'initiative. Il dit que la pluie fédérale aurait pour les finances fribourgeoises l'effet d'une rosée bienfaisante. Il trouve cepen-

dant que les initiants ont été trop loin en demandant une somme fixe. C'est pourquoi il a fait cette proposition:

« La Confédération paie annuellement, aux cantons 10 % du produit net des douanes, en prenant pour base le chiffre de la population de résidence ordinaire établi par le dernier recensement. Cette recette est appliquée, par les cantons, à l'instruction populaire et à l'assistance. Cet article entre en vigueur pour la première fois en 1897. »

M. Hauser, conseiller fédéral, dit qu'à part M. Durrenmatt, personne n'ose avouer d'être l'auteur de l'initiative. L'orateur, par principe, s'oppose à la proposition Schaller, parce que dans trois ans nous ne balancerons pas encore un boni. Il y aura de plus des subventions au Simplon et au Splügen. L'occupation de la frontière en 1870 a coûté 16 millions qu'il fallut payer le 6 %. Ce fait peut se renouveler. Il vaut donc mieux créer des réserves. Puis il y a l'assurance. Ceux qui poussent à l'initiative poussent la Confédération dans l'abîme.

Les cantons qui ont signé l'initiative sont ceux où l'impôt est le plus mauvais. C'est là qu'il faut réformer plutôt que de puiser dans la caisse fédérale qui est à sec.

M. von Arx oppose à l'initiative M. Welti, ancien conseiller fédéral. M. Welti a déclaré hier que jamais, selon lui, question si grave n'avait surgi depuis 1848 et que son adoption équivaldrait à une calamité nationale.

M. Jordan-Martin dit que l'initiative est une faute et qu'il s'efforcera d'obtenir l'unanimité dans son canton pour la repousser.

M. Odier la repousse aussi.

NOUVELLES DES CANTONS

Fribourg. — M. Perrier, procureur général du canton de Fribourg, a procédé à la levée des cadavres des trois personnes assassinées lundi à St-Sylvestre, près Craroman. L'assassin Egger a avoué ses crimes. Il a déclaré avoir assailli sa première victime, Cosandey, par derrière et l'avoir frappé à coups de hache. Lorsque la victime fut à terre, il lui broya le crâne et lui brisa les jambes, de peur que le malheureux ne put encore se relever. Le beau-frère de Cosandey, M. Ruffig, l'avait accompagné à la forêt. Ne pouvant défendre son gendre et craignant pour sa vie, il s'enfuit. Egger le poursuivit, l'atteignit, et lui fendit le crâne avec sa hache. Le meurtrier se rendit ensuite au village, et il pria Fortuné Kolly de venir à la forêt pour lui aider à enlever une charge de bois. Kolly — sans défiance, le suivit. A peine fut-il arrivé à la forêt qu'Egger lui asséna sur la tête un formidable coup de tranchant de sa hache. Kolly tomba pour ne plus se relever. Son horrible forfait perpétré, Egger revint au village et mit le feu à la demeure de Cosandey. La pauvre maisonnette flamba en un instant et les voisins eurent grande peine à sauver deux paralytiques qui s'y trouvaient. L'enquête a établi qu'Egger aurait dit il y a quelques jours à Cosandey qu'il ne serait content que lorsqu'il aurait tué des hommes. Les victimes étaient tous de pauvres gens. Lorsque la justice est arrivée au domicile des Kolly, la famille, qui comprend encore la mère et huit enfants allait dîner; ils n'avaient ni pain, ni lait, mais seulement des pommes de terre.

Berne. — Un douloureux accident est arrivé samedi matin à la gare de Lyss. Un jeune garçon de 4 ans, fils de M.

André Leibundgut, employé de chemin de fer, est tombé sur la voie au moment du passage d'un wagon et a eu la tête écrasée par les roues. La mort, naturellement, a été instantanée. La douleur des parents est navrante. Le pauvre petit garçon était leur unique enfant.

Courtételle. — Une rixe a éclaté lundi soir, dans ce village, entre quelques jeunes gens. L'un d'eux a eu la jambe droite traversée par une balle de revolver. Il a été frappé aussi à coups de gourdin. Le blessé est un nommé Paul Bailat, horloger, âgé de 25 ans.

Bâle-Ville. — Le jardin zoologique de Bâle est bien éprouvé depuis quelque temps. Dernièrement, on annonçait la mort de la magnifique lionne qui faisait l'admiration de tous les visiteurs du jardin. Maintenant on a à déplorer la perte du léopard qui est mort dimanche, empoisonné. Le directeur du jardin zoologique promet une forte récompense à celui qui fera découvrir l'auteur de ce méfait.

Argovie. — Le tribunal du district de Kulm vient de condamner pour mendicité frauduleuse un escroc d'un nouveau genre à 14 jours de prison. Dans la partie supérieure du district, ainsi que dans les communes lucernoises limitrophes, cet individu, usant d'allégations mensongères, avait réuni en mendiant environ 40 quintaux de pommes de terre qu'il fit transporter en partie par voiture et en partie par le chemin de fer dans sa commune d'origine, où il les vendit et en transforma le prix en alcool.

St.-Gall. — Le Grand Conseil st-gallois vient d'adopter une loi instituant des caisses de chômage dont sont tenus de faire partie tous les ouvriers qui n'ont pas un gain supérieur à 5 fr. par jour et qui ne sont pas déjà assurés à quelque caisse privée. Ces caisses de chômage sont alimentées par les cotisations des membres (30 cent. par semaine au maximum) et le surplus par des subventions de l'Etat et des communes. Elles fournissent au besoin à l'assuré une indemnité quotidienne de un franc au moins pendant soixante jours au maximum.

Les étudiants ont étudié la portée financière de cette loi et des risques qu'elle fera courir aux finances communales.

Les résultats de leur enquête sont optimistes.

— Lundi soir, à Rapperswyl, à l'entrée en gare du train Zurich-Coire, un wagon de voyageurs, placé au centre du train, s'étant décroché, s'est mis en travers. Un conducteur est grièvement blessé, deux voyageurs légèrement blessés.

Nouvelles jurassiennes

Plagne — Dimanche nous aurons ici la visite de la Société du Grutli romand de Bienne, qui organise un tir sur le magnifique emplacement situé au-dessus du village. A midi, il y aura dîner champêtre et l'après-midi des divertissements de toutes sortes : roue aux pains d'épices, etc. La musique-fanfare de Plagne prête gracieusement son concours à la fête et exécutera dans l'après-midi quelques morceaux de son répertoire. Nous engageons vivement la population de Plagne et environs à assister à cette petite fête de famille.

Les personnes de Bienne qui veulent prendre part au dîner peuvent encore se faire inscrire jusqu'à samedi soir à 9 heures, au local du Grutli romand, « Café neuchâtelois ».

Invitation cordiale est faite à tous les membres de la Société de tir du Grutli, de la section du Grutli, de la Société de secours mutuels du Grutli, ainsi qu'au public en général. Belle promenade, belle journée à passer et à peu de frais.

Des consommations de premier choix seront servies sur la place par le cantinier de la Société, M. J.-A. Robert, et par M. L. Grosjean, aubergiste, à Plagne. (Communiqué.)

Nouvelles étrangères

France. — Les funérailles de M. Carnot.

— La date des obsèques du président de la République a été fixée au Conseil des ministres : elles auront lieu dimanche prochain, 1^{er} juillet.

Le service funèbre sera célébré à Notre-Dame, et le corps du Président sera déposé au Panthéon.

Quatre discours seulement seront prononcés : par le représentant du gouvernement, le président du Sénat, le président de la Chambre des députés, et un représentant de l'Ecole polytechnique.

Les députations et l'armée défilèrent ensuite devant le corps.

La population est invitée à arborer, sur le parcours du cortège, des drapeaux crépés de deuil.

Le public sera admis, vendredi et samedi, à défilé devant le cercueil dans les salons du palais de l'Elysée.

Les officiers des armées de terre et de mer, les fonctionnaires et agents de tous les services publics dans l'exercice de leurs fonctions prendront le deuil pour trente jours à dater du 25 juin.

— **Les ouvriers italiens à Paris.** — A l'extrémité de l'avenue de la République, près des fortifications, existent quelques briqueteries qui emploient un certain nombre d'ouvriers italiens. Lundi, dans le courant de la journée, les patrons, d'accord avec leurs ouvriers, ont congédié les Italiens. Un seul, M. Malfête, demeurant rue Pelleport, avait refusé d'imiter ses confrères et avait annoncé l'intention de conserver les cinquante ouvriers italiens qui travaillaient dans ses chantiers.

Mardi, les ouvriers français des autres chantiers ayant eu connaissance de cette détermination, se sont réunis dans un établissement de la rue du Surmelin et ont décidé d'aller attendre la sortie des étrangers.

Heureusement, la nouvelle de cette réunion a été connue. Au moment où les manifestants se mettaient en marche, au nombre d'environ trois cents, une collision était à craindre ; mais l'arrivée d'une forte brigade de gardiens de la paix, sous la conduite de M. Rouffaud, l'officier de paix du vingtième arrondissement, l'a empêchée.

Les Italiens regagnèrent vivement leurs domiciles à la faveur d'une légère bagarre entre les agents et les ouvriers français. Une dizaine d'arrestations ont eu lieu, mais les délinquants ont été remis en liberté peu de temps après, sur la demande de M. Landrin, le conseiller municipal du quartier.

Pendant toute la soirée de nombreux groupes ont stationné devant la mairie du vingtième arrondissement.

A Reuilly, la cité Guillaumot est entièrement peuplée d'ouvriers terrassiers, raffineurs, aides maçons, paveurs, etc., qui sont tous de cette nationalité, si bien que, depuis longtemps, la dénomination municipale est tombée en désuétude et que la cité Guillaumot s'appelle ordinairement cité des Italiens.

Là une surveillance spéciale a également été établie, afin d'éviter des désordres.

Mercredi matin, le calme semble tout à fait revenu, mais à Ménilmontant aucun ouvrier italien n'a reparu dans les chantiers de briqueterie.

A la Villette, tout est calme également à la raffinerie Lebaudy. Aucune surveillance spéciale n'a du reste été demandée par la direction de l'usine, et les différents contremaitres ont fait, paraît-il, eux-mêmes la police de leurs ateliers.

Cependant, quelques industriels du quartier qui employaient des ouvriers italiens ont cru prudent d'interrompre le travail pour quelques jours.

Ainsi, chez M. Renard, qui possède, rue d'Aubervilliers, 62, un important chantier de pierres de taille, aucun ouvrier ne s'est présenté ni hier ni avant-hier.

Il en est de même dans quelques autres établissements peu nombreux.

— **Le récit de Caserio.** — Nous allons raconter — et nous en garantissons la parfaite authenticité — la scène de l'assassinat de M. Carnot, telle qu'elle a été racontée par Caserio à M. le procureur de la République et à MM. Benoît et Chanteuil, juges d'instruction.

Disons, tout d'abord, que l'attitude du criminel n'a pas varié ; Caserio est toujours très calme et a répondu très posément et sans forfanterie.

— Vous êtes anarchiste ? lui a demandé le procureur de la République.

— Oui, a-t-il répondu, je n'ai pas à cacher mes opinions ; au reste, j'ai été condamné pour propagande anarchiste en 1893, par le tribunal de Milan ; j'ai pris la fuite et je me suis réfugié dans le Tessin ; je suis venu ensuite, au mois de juillet, à Lyon, où je suis resté deux semaines.

— Chez qui étiez-vous ? lui a-t-on demandé.

— Je n'ai pas à vous révéler le nom de ces personnes. J'ai été après à Cette et j'ai trouvé un emploi chez un boulanger ; je suis parti samedi de Cette et ai été, en chemin de fer, jusqu'à Vienne. J'avais acheté, auparavant, un poignard du prix de cinq francs chez M. Guillaume, armurier, 5, rue Gambetta, à Cette.

Arrivé à Vienne, comme je ne possédais plus que cinquante centimes, j'ai fait le trajet à pied en courant, soit trente-huit kilomètres.

J'ai fait mon entrée à Lyon par la rue de Marseille ; je me suis rendu directement à la Bourse, où j'arrivai juste au moment où passait la voiture du président de la République.

A ce moment, dit-il, nous nous sommes précipités à la suite...

— Vous avez donc des complices ? s'est écrié aussitôt le procureur en l'interrompant.

— Non, a répondu avec calme Caserio, je me suis mal exprimé ; je ne suis pas très ferré sur votre langue ; je me suis précipité à la suite de la voiture présidentielle ; le manche de mon poignard était enveloppé dans un débris de journal et je tenais mon arme fortement serrée contre ma poitrine.

En quelques bonds, j'avais rejoint le landau du président ; j'ai saisi alors M. Carnot de la main gauche et, de la main droite, j'ai frappé.

M. Carnot a poussé un faible cri et a cherché à me repousser. Comme j'étais sûr que la blessure que j'avais faite était grave, je n'ai pas tenté de frapper une seconde fois et je me suis sauvé, pensant m'esquiver facilement dans la foule, mais à peine avais-je fait quelques pas que j'étais arrêté.

— Vous n'aviez donc pas à la main un bouquet ni un papier représentant un placet ? a demandé le procureur.

— Non, je n'avais rien de tout cela ; maintenant, je vous ai dit la vérité et je n'ai plus rien à ajouter ; je ne parlerai plus que devant le Jury.

— Vous ne regrettez pas votre crime ? Caserio a baissé la tête et n'a pas répondu.

Au dire du procureur de la République, l'assassin dissimule tout ce qui pourrait compromettre quelqu'un.

Maintenant, la justice croit qu'il a des complices, mais où sont-ils ? On ne pense pas qu'ils soient à Lyon, mais bien à Cette ou peut-être à Marseille.

Nous avons vu l'assassin au moment où on le faisait monter en fiacre pour le conduire à la prison de Saint-Paul ; il est grand, son visage est méconnaissable, tellement il est tuméfié par les coups qu'il a reçus de la foule. Il a une moustache noire très légère et des cheveux châtain coupés courts. Ses habits sont déchiquetés.

Caserio a été photographié hier. A partir d'aujourd'hui il sera interrogé dans sa cellule et ne sera plus amené au Palais de Justice.

A propos des troubles de Lyon, un haut fonctionnaire de la préfecture du Rhône a tenu mercredi ce propos :

« Il est regrettable que l'assassin n'ait pas été lynché par la foule ; comme cela nous n'aurions pas de troubles dans la ville, et l'affaire serait classée. »

— **Monpellier.** — Un individu nommé Granier, qui aurait dit dimanche soir, devant beaucoup de personnes et avant qu'on eût aucune nouvelle de l'attentat : « Maintenant Carnot doit avoir son compte », s'est suicidé au moment où l'on allait procéder à son arrestation.

Italie. — A la fin de la séance de la Chambre, deux députés ont demandé à M. Blanc des renseignements sur la situation des Italiens en France. M. Blanc a répondu que le bruit de l'assassinat de consuls italiens en France ou de consuls français en Italie est entièrement faux. Le gouvernement français a donné l'assurance que des mesures rigoureuses étaient prises pour sauvegarder les Italiens et que ces mesures étaient exécutées avec une grande énergie.

Espagne. — Une tentative criminelle a été dirigée contre le gouverneur civil de Barcelone.

Un ouvrier a essayé de forcer la porte du cabinet du gouverneur.

Il a été arrêté et il a été trouvé muni d'un poignard.

La nouvelle de cette tentative a produit une vive émotion.

Angleterre. — Roustem-Pachaa adressé au Foreign Office des représentations contre le traité anglo-congolais. La note est conçue en termes conciliants.

— M. John Morley a prononcé à Sheffield un grand discours dans lequel il a fait l'éloge de M. Carnot et parlé du génie français et des services qu'il a rendus à l'humanité. Il a conclut en disant que la base de toute la politique de l'Angleterre devait être une entente cordiale avec la France.

Petite correspondance juridique

W. F., Chaux-de-Fonds. — Il n'est pas défendu à un instituteur d'entreprendre certain travail en dehors de ses heures de classe, mais il ne peut employer les enfants qui lui sont confiés à ses commissions. Plaignez-vous à la direction.

Il sera répondu à toutes les questions, adressées par lettre, à M. Jean de Niveau, bureau de la *Sentinelle*.

Pour réponse particulière, joindre 20 centimes en timbres postes.

Jean de Niveau.

Dernières nouvelles

Paris, le 29. — Au conseil des ministres, M. Casimir-Perier a signé le décret portant l'inhumation de M. Carnot au Panthéon.

Le conseil demande un crédit de 50,000 francs pour faire à M. Carnot des funérailles nationales.

Marseille, le 30. — Les ouvriers occupés aux travaux d'assainissement de la ville ont déclaré qu'ils quitteraient le travail si l'on ne renvoyait pas tous les ouvriers italiens.

Reichenbach (Silésie), le 30. — Un éboulement de maisons s'est produit hier. 30 personnes ensevelies sous les décombres. On en a retiré une vingtaine grièvement blessés.

Prague, le 30. — Deux jeunes gens de 16 à 18 ans, accusés du crime de trahison et de lèse-majesté ont été condamnés, le premier à 12 ans et le second à 13 mois de travaux forcés.

Londres, le 30. — La *Pall Mall Gazette* dit que la guerre est inévitable en Corée.

Le rédacteur responsable, Walter Biolley.

PHARMACIE D'OFFICE

M. Monnier, Passage du Centre, 4

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

Magnifiques assortiments d'étoffes en laine et coton pour **Blouses d'été** le mètre depuis 28 et 42 cts.

Blouses d'été confectionnées en laine, coton, soie pour dames et fillettes, depuis 1 fr. 50. Jupons d'été confectionnés depuis 1 fr. Etoffes pour vêtements de voyage, pour Confections et Jupons. Battiste, Etamine, Grenadine, Crêpe d'été dans un riche choix de nuances ; vente par mètre seuls et robes aux personnes particulières.

Echantillons de toutes nos étoffes pour dames et messieurs et des toileries franco.

CETTINGER & Cie, Zurich.

Ouvriers ! ne vous fournissez que chez les négociants

Société de Consommation
 Paix 57 Industrie 1
 JAQUET-DROZ 27
 (Bureaux)
Nouveau!
VIN ROUGE
 Goût exquis — Fin bouquet
 garanti vendu pur jus de raisin
 frais
 Le litre à
30 cent. 489

Grande Cave alimentaire
 9 Léopold-Robert 9
 Chaux-de-Fonds

Le soussigné se recommande à ses nombreux amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, ayant repris dès aujourd'hui la dite cave où on trouvera tous les jours des marchandises fraîches et de première qualité. La cave sera ouverte tous les soirs jusqu'à 10 heures, ainsi que les dimanche matin, jusqu'à 11 heures.
 Se recommande
 441 **Fritz BERGER.**

Gibraltar
 Dimanche 1^{er} juillet 1894
 dès 3 heures après midi
GRAND

Bal
 Se recommande 447
Ch. Stettler.

Brasserie du Cardinal
 11 Place de l'Hôtel-de-Ville 11

Souper aux tripes
 tous les LUNDIS soir
 dès 7 1/2 heures
 Se recommande 434
Ch. SCHLEPPI.

Café-Restaurant
Vital Mathey
 à la Bonne-Fontaine
EPLATURES
 Dimanche 1^{er} juillet 1894
 dès 8 h. du soir 444

Souper aux tripes
 Se recommande, Le tenancier.

Glaces, Tableaux
Régulateurs

Grand assortiment de jolies glaces, tableaux dorés, cadres antiques, vues, paysages suisses, régulateurs en tous genres et à tous prix. 445
 Vente à l'abonnement.
 Prix défiant toute concurrence.
 DÉPOSITAIRE:
E. Huguenin-Droz
 Paix 79, au 2^{me} étage.

On offre à vendre
 un bon tour à guillocher et une bonne ligne-droite, à un prix excessivement bon marché.
 Pour liquider promptement 33 kilos de rouge, 1^{re} qualité, on le laisse à 5 francs. 435
 Avis aux amateurs.
Café du Télégraphe.

Un tailleur bien expérimenté dans sa profession, se recommande vivement. Il se charge également des réparations et dégraissage en journée ou à la maison. 423
Henri CANDAU, rue de la Serre 61, maison Schwab, au 3^{me} étage.

Ouverture du magasin
Rodolphe Ryter

19 — Rue Daniel Jeanrichard — 19

Épicerie de premier choix
 Fers et Quincaillerie. — Faïence. — Ferblanterie. — Porcelaine. — Articles de ménages de tous genres.
 Prix très modérés. Prix très modérés.

307 Se recommande.

Au
MAGASIN
 d'articles de ménage
 10^a Balance 10^a
 vis-à-vis des 6 pompes

Grand choix de services porcelaine
 blanche et décorée
Prix avantageux

Se recommande
Fritz Ramseyer.
 388

FAÏENCE ET VERRERIE
 PORCELAINES ET CRISTALUX
 FERBLANTERIE ET FERRAILLONNERIE
 ET LAMPISTERIE

Le Parachaleur Naphthaly

est très pratique pour les journées chaudes qui vont enfin nous arriver, et comme il se vend à des prix d'un bon marché tel que chacun peut se payer ce bienfait, je vous prie d'en profiter pendant qu'il en est encore temps.

- Ces prix sont: 446
- Veston lustre, tout doublé fr. 8.—
 - Veston Sicilienne, tout doublé > 12.—
 - Veston Panama, tout doublé > 12.—
 - Veston Brillantine, comme soie > 16.—
 - Gilet fantaisie (Piqué), blanc au couleur > 4.—
 - Pantalon, le plus fin, clair ou foncé, laine peignée > 15.—
 - Complet pour Messieurs, en Molesquine, première qualité, lavable > 15.—
 - Habillement de garçon, lavable, N° 1 > 3.50
 - Veston de bureau, très léger > 5.—
 - Et, comme toujours, le meilleur et le plus fin complet, seulement > 35.—

Notez bien ceci: C'

est le plus grand avantage

pour l'honorable public que dans mes magasins chacun sait d'avance, exactement, ce qu'il doit payer tel ou tel effet d'habillement. Ma maison est la seule et unique

du XIX^{me} siècle

car chez moi il n'y a ni « depuis », ni « jusqu'à », ni « si », ni « mais », ni « marchandage », ni « renchérissement »; il n'y a pas de complets à 18, 20, 33 ou 34 fr., mais un seul prix, unique et maximum, qui est 35 fr. pour tous les habillements pour Messieurs, et ils sont toujours de première qualité sous tous les rapports: draps, couleurs, échantillons, façon et fournitures. Cependant, quoique mes clients se chiffrent par milliers, bien des personnes hésitent encore; elles s'imaginent que, pour une somme aussi modique, il est impossible de vendre des habillements de premier choix; pour vous persuader des immenses avantages qui vous sont offerts,

allez donc les voir

N° 9, rue Neuve, N° 9, à la Chaux-de-Fonds

Louis Moccand, Serrurier

99 a, Rue du Progrès — CHAUX-DE-FONDS — Rue du Progrès, 99 a
 se recommande aux architectes, entrepreneurs et au public en général pour tous les travaux concernant son métier.
 Fabrication de potagers. — Caisses à balayures.
 Barrières, Serrurerie, Installation d'eau, etc. 443

Conférences publiques
 gratuites
 à la Chaux-de-Fonds

La série de Conférences religieuses et d'études bibliques a lieu chaque semaine à la Chaux-de-Fonds, rue du Temple allemand, 37, les Dimanche, Mardi, Jeudi et Vendredi, à 8 heures du soir.
 Les sujets traités se rapportent à la liberté de conscience, à l'état moral et religieux de la Société actuelle et aux vérités relatives à notre temps.

Pressante invitation à tous.

J. ERZENBERGER, } Prédicateurs.
 J.-D. COMTE, }

Magasin D. WILLEUMIER-ZUMKEHR
 Rue du Temple Allemand 59

Excellente CHARCUTERIE cuite
 Jambon — Jambon roulé — Cervelas — Salamis de Milan
 Petit lard et Saucisses du Val-de-Ruz.

Épicerie — Conserves — Dessert — Vins et Liqueurs
 Vente au comptant — Prix du jour 424

Brasserie Feldschlösschen, Rheinfelden

Nous avons l'honneur d'aviser notre clientèle de la Chaux-de-Fonds et des environs que nous avons confié la vente de notre BIÈRE à

M. EDGAR WIXLER, rue du Parc 90.

Par la même occasion, nous prenons la liberté de recommander nos produits et prévenons que toute bière vendue par d'autres personnes ne provient pas de notre établissement, M. WIXLER étant notre seul dépositaire pour la Chaux-de-Fonds et les environs.

Brasserie par actions FELDSCHESSCHEN, Rheinfelden.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et connaissances, ainsi qu'au public en général, qu'il vient d'établir

3, Rue de la Cure 3

un Atelier de reliure

Par une longue pratique, il est à même de répondre à toutes les exigences concernant son état et espère, par un travail prompt et soigné, à des prix très modérés, contenter les personnes qui voudront bien lui confier leurs ordres.

266

E. Kahlert, relieur.

Charcuterie Locloise

86, Rue du Parc, 86

Porc frais, Saindoux, Côtelettes fumées, Palettes, Bajoues, Saucisse à la viande, Saucisse à rôtir, Jambon de lait, Fromage à la viande, Jambon roulé, Fromage de porc, Saucisse de Francfort, Poitrine fumée, Jambon désossé, Jambonneau, Jambon à cuire coupé rond, Saucisse aux pistaches, Saucisse de Payerne, Salami, Jambon rôti, Cervelas, Gendarmes. 183

Tous ces produits rivalisent avec les meilleures fabriques suisses et étrangères.

Vente en gros Vente au détail

— COMESTIBLES —

Guérison des varices
 et maux de jambes

Nous soussignés déclarons avoir été guéris, en très peu de temps, de maux de jambes, varices, etc., par l'emploi du **BAUME de Gustave Grisel** et nous nous faisons un devoir de le recommander à toutes les personnes qui souffrent de pareils maux (jambes ouvertes), etc.
 La Chaux-de-Fonds, 30 janvier 1890.

Fanny von Aesch.
 Bernard Kämpf.
 F.-H. Sandoz.
 Veuve Rosine Hoffstettler.
 Laure Schnœrr.

Pour tous renseignements, s'adresser à **M. Gustave GRISSEL**, rue de la Charrière, N° 23, au premier étage.

Certificats à disposition.
 M. G. Grisel se recommande également pour les rhabillages de pendules, régulateurs, cartels, etc. 438

Logements à louer

Rue Daniel JeanRichard 27. Pour de suite ou plus tard, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances.

Rue de la Demoiselle 96 et 98. Pour St-Martin prochain, plusieurs logements de trois chambres, cuisine, corridor et dépendances.

S'adresser à **Albert Barth**, rue Daniel JeanRichard 27. 442

Bois à vendre

L'on peut se procurer du BOIS à la toise en payant par à comptes, prix du jour. Les clients qui payent comptant ont droit à l'escompte. Mesurage officiel garanti.

S'adresser à **J. SCHEURER**, rue Jaquet-Droz, 10. 301

Maison d'accouchement

M^{me} Caroline DUBOIS
 sage-femme

136, rue de la Demoiselle, 136
 à la Chaux-de-Fonds

reçoit des PENSIONNAIRES

Discretion 357
 Prix modérés

Charcuterie Bernoise

61 — SERRE — 61

Tous les jours

Saucisses de ménage
 à 80 cent. la livre

Se recommande
 288 **E. LIECHTI.**

